COMMISSION LOGEMENT ET CADRE DE VIE

La lettre

n°5 mai 25

L'offre de logements ne répond ni aux besoins ni aux souhaits des personnes âgées

La Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) « appelle les pouvoirs publics à se saisir enfin pleinement de la question de l'offre de logement et de leur accessibilité dans la perspective des besoins actuels et futurs d'une population vieillissante » . Cet avis sur l'effectivité des droits des personnes âgées sur la période 2013-2025, publié le 1er avril 2025, constate que « l'offre de logements ne correspond ni aux besoins ni aux souhaits des personnes avançant en âge ».

➡️La CFDT Retraités revendique toujours et encore une politique de création de logements adaptés aux personnes âgées autant dans le locatif privé que social, tout en facilitant l'adaptation des logements pour les locataires et les propriétaires.

Le dispositif Loc'Avantages prorogé jusqu'en 2017

Le dispositif d'incitation fiscale à l'investissement locatif Loc'Avantages, qui devait prendre fin le 31 décembre 2024 est prorogé jusqu'au 31 décembre 2027. Le site officiel economie.gouv précise les nombreuses conditions à respecter aussi bien pour le propriétaire que pour le locataire.

➡️La CFDT Retraités note les avantages possibles pour les propriétaires mais aussi pour les locataires qui pourront bénéficier de loyers inférieurs de 15 à 45 % des loyers du marché.

Chèque énergie 2025

Si l'envoi automatique du chèque énergie est maintenu, la date est par contre repoussée au mois de novembre 2025. La cause invoquée est l'adoption tardive de la loi de finances 2025 ! Ils seront utilisables jusqu'au 31 mars 2027. De nouvelles modalités d'attributions sont mis en place.

➡️La CFDT Retraités regrette l'impact négatif pour les plus modestes sous des prétextes peu convaincants.

Rénovation des résidences autonomie: l'appel à projets 2025 est ouvert

L'Assurance Retraite (Cnav, Carsat) annonce le lancement de l'appel à projets 2025, doté de 13 millions d'euros . « L'aide à l'investissement permettra, comme en 2024, de financer certaines prestations intellectuelles nécessaires à la réalisation de travaux complexes de restructuration, l'achat d'équipements, notamment numériques, ainsi que des projets d'aménagement ou de création de tiers-lieux dans les résidences autonomie ». Le cahier des charges est consultable sur le site de l'Assurance Retraite. L'appel sera clôturé le 30mai 2025.

➡️La CFDT Retraités engage ses syndicats de retraités à promouvoir dans leur territoire cette possibilité d'aide à la rénovation des résidences autonomie.

Gabby, un dispositif adapté aux collectivités locales

L'application informatique Gabby, utilisable sur les smartphones a été créée par un start-up française. Elle accompagne les personnes et les élus locaux ainsi que tous les acteurs engagés sur leur territoire pour le bien-vivre chez soi des personnes de plus de 65 ans. Quatre enjeux de politique sociale : outiller et coordonner le maintien à domicile des aînés de la commune, favoriser l'inclusion numérique et réduire l'isolement social des séniors sur un territoire, soutenir et soulager les aidants de manière concrète, analyser les données collectées sur la population de seniors sur un territoire dans le strict respect de la RGPD. Gabby pour les villes offre la possibilité de mettre en avant et coordonner l'ensemble des acteurs du bien vivre à domicile sur la localité. Exemple dans la ville de Charnay-lès-Mâcon en Saône-et-Loire.

➡️La CFDT Retraités trouve ce type de dispositif intéressant dans le cadre des CCAS/CIAS afin de faciliter la gestion des problématiques liées au vieillissement.